

Titre Les Echos de *L'Echo* : Commémoration, association, et vocation journalistique à la suite de *L'Echo de la fabrique*, 1834 à 1870

Auteur George J. Sheridan Jr., Université d'Oregon USA

L'héritage de *L'Echo de la fabrique* avait trois aspects importants. D'abord, ce journal s'est lié aux événements que l'histoire a nommé « la révolte des canuts » -- plus précisément, au mouvement d'organisation et de revendication à Lyon, du novembre 1831 à avril 1834, au centre duquel se trouvaient les ouvriers en soie. Ensuite, *l'Echo* s'est engagé au mutuellisme, dont l'édifice était la société du Devoir Mutuel, autrement dit, à l'association. C'était un engagement, soit à titre du journal/journalisme, c'est-à-dire en tant qu'observateur et pourvoyeur d'opinions et de commentaires sur le fait mutuelliste, soit en liaison avec les participants, pour qui, pendant la dernière époque de son existence, il se présentait comme la voix du mutuellisme lui-même. Dernièrement, *l'Echo* était tout simplement un journal, dont la vocation était le journalisme, mais dans un sens tout particulier. Il poursuivait le métier du journalisme, pour et, sur bien des points par, les ouvriers d'une seule profession, celle de la soierie. A travers toute son histoire de 2 ans et demi et malgré l'envergure croissante de sa sphère journalistique, son identité fondamentale restait ce qu'on appelle en anglais un « trade journal ».

Le projet ici consiste à saisir, pour ces trois aspects de l'héritage du journal, la suite du journalisme populaire lyonnais dans ses rapports avec le souvenir des événements de 1831 à 1834 et la pratique de l'association. C'est en effet une histoire d'entreprises journalistiques que nous recherchons, dont les éléments et les traits s'inspiraient de ceux du premier *l'Echo de la fabrique*, ou correspondaient à ces mêmes traits, à travers la période qui commence après l'insurrection d'avril 1834 et jusqu'à la fin du Second Empire. Pour résumer ce projet, nous allons étudier l'héritage de *l'Echo*, ce que j'appelle les échos de *l'Echo*, dans ces trois dimensions de commémoration, de rapport avec l'association, et l'activité journalistique dont la vocation était d'être au service d'une profession, celle des ouvriers en soie, et tout cela pendant la période de septembre 1834 à septembre 1870.

I.

Pour commencer permettez-moi d'esquisser une chronologie de cet héritage. Cette chronologie a quatre parties, chacune précisées par des années. Ce sont : 1834 à 1835, les années 1840 avant 1848, 1848 et sa suite de la Seconde République jusqu'à la répression (qui a commencé à Lyon après l'insurrection du 15 juin 1849), et le Second Empire, surtout à partir de 1860. Je profiterai de cette excursion à travers les milieux journalistiques de la presse populaire lyonnaise pour rechercher l'identité de chaque feuille par rapport à son milieu, de signaler ses rapports avec d'autres feuilles partageant le même milieu, et situer cette petite histoire d'une presse spécialisée par rapport à certains éléments de l'histoire surtout politique de l'époque.

1834 à 1835

Deux journaux, *L'Indicateur* et la *Tribune prolétaire*, contestent le terrain de l'héritage de l'époque 1831 à 1834. La date du premier numéro de chacun des deux est exactement la même : le 21 septembre 1834. Les deux journaux ont à peu près la même durée ; ils se terminent dans le mois de juillet 1835. Leur contestation ne porte pas uniquement sur le titulaire de la succession légitime, mais aussi sur la nature de cette succession. Les rédacteurs

de *L'Indicateur* se vantent de faire « partie de l'association mutuelliste, ses principes seront notre loi ». ¹ Pour la *Tribune prolétaire* la continuité avec la presse ouvrière est l'héritage auquel elle tient davantage; dès son premier numéro, le journal donne avis aux anciens abonnés des deux journaux antérieurs, *L'Echo de la fabrique* et *L'Echo des travailleurs*, de son intention de leur envoyer gratis le nouveau journal « pendant tout le temps non servi de leur abonnement à l'un ou à l'autre de ces journaux ». ² C'est à l'héritage proprement journalistique de continuité avec ces deux *Echos* qu'elle tenait.

Chacun des deux se présente comme la voix authentique des ouvriers en soie, ou au moins le porte-parole de leurs intérêts, mais leur manière de remplir cette vocation n'est pas la même. *L'Indicateur* se voit une tribune pour réfléchir sur des questions d'économie sociale qui n'ont pas été aussi approfondies ailleurs, dans le but de voir s'achever une entreprise immense, c'est-à-dire, de réaliser la réforme commerciale elle-même. ³ Dès ses premiers numéros, le journal a insisté sur la réalisation de tel ou tel projet de réforme comme l'objet de ses interventions journalistiques. Le « journal et le bureau d'indication » -- son premier projet -- « ne formeront qu'une même et seule entreprise ». ⁴ En publiant une série d'articles intitulés « Amélioration industrielle » par le collaborateur du journal le plus en vue, Michel Derrion, *L'Indicateur* se prononce partisan d'une œuvre qui porte bien des traits d'une ambition fouriériste, la fondation d'une boutique d'épicerie coopérative, la première entreprise française, nous disent les historiens spécialistes du sujet, de la coopération de consommation. L'importance de cette volonté du journal d'agir dans le monde d'affaires lui attire des critiques très dures de son concurrent, *Tribune prolétaire*, pour sa hardiesse de viser une « amélioration qui change immédiatement l'ordre social ». Ce dernier journal caractérise cette entreprise d'être « absurde en théorie, impossible en pratique », ⁵ et critique son concurrent de se faire, tout contrairement à la pratique de l'ancien *Echo de la fabrique*, le porte-parole du « zèle intolérant », du « fanatisme d'un sectaire » (Derrion). ⁶ Evidemment, « leurs doctrines d'économie sociale seraient différentes », témoigne le *Tribune* par rapport à son concurrent. ⁷

Mais pas seulement leurs doctrines. Le TP conçoit sa vocation envers les ouvriers en soie en tant qu'une instance de son but plus large de « l'émancipation des prolétaires » qu'il poursuit par « la dissémination des lumières ». ⁸ Ce but poursuivait-il avant tout par l'engagement dans les affaires du Conseil des prud'hommes, surtout dans celles qui concernaient les chefs d'ateliers tisseurs de la fabrique. Cet engagement visait l'obtention de « la libre défense palladium de tous les droits, obstacle invincible au rétablissement de huit clos, acheminement pacifique à la jurisprudence fixe » « par la réunion et par les efforts communs de la presse et des prud'hommes ». Le journal prétendait donc d'avoir le droit et même le devoir non seulement de renseigner les chefs d'ateliers sur les candidats qui se présentaient lors des élections des prud'hommes, section soieries, mais aussi d'indiquer « aux prud'hommes la marche à suivre. » Son raisonnement mérite d'être cité : « La presse qui régent les pouvoirs de l'état ; la presse qui porte son investigation sur les questions les plus élevées, les plus

¹ *L'Indicateur*, Première année, No. 2, le 28 septembre 1834, page 1.

² *Tribune Prolétaire*, Spécimen No. 1, le 21 septembre 1834.

³ M.D. [Michel Derrion], sans titre, *L'Indicateur*, Première année, No. 22, le 15 février 1835, page 1.

⁴ *L'Indicateur*, Première année No. 2, le 28 septembre 1834, page 1.

⁵ « Sur la brochure de M. Derrion », *Tribune Prolétaire*, Deuxième année No. 16, le 19 avril 1835, page 1

⁶ « L'Indicateur et la Tribune prolétaire », *Tribune Prolétaire*, Deuxième année No.7, le 15 février 1835, page 2.

⁷ *Tribune Prolétaire*, op. cit., page 2.

⁸ « Dernière réponse, si c'est possible, à l'Indicateur : En faveur de la libre défense » *Tribune Prolétaire*, Deuxième année No. 15, le 12 avril 1835, page 2.

ardues, et qui les juge en dernier ressort ; la presse peut bien prétendre donner d'utiles conseils à des magistrats populaires... ».⁹

Les deux journaux sont victimes de la répression rehaussée de la presse par le régime de juillet, qui s'achève dans les « lois scélérates » de septembre 1835. Deux petites tentatives de reconstituer le TP, sous les titres de *L'Union des travailleurs* et du *Nouvel Echo de la fabrique*, n'ont pas pu résister aux circonstances dures de l'offensive contre la presse populaire. Les deux numéros du premier journal (août, septembre), et l'unique numéro du second (août), s'inspiraient, tout comme ses deux devanciers immédiats autant que les deux *Echos* de l'époque 1831 à 1834, des intérêts de lecture et d'industrie des tisseurs de la fabrique.

Les Années 1840

« Nous nous proposons de continuer l'ECHO DE LA FABRIQUE, *modifié par les lois de septembre* ». ¹⁰ Exprimé par ce nouveau journal fondé « dans l'intérêt de la classe ouvrière », *L'Echo de la fabrique de 1841*, la proposition résume le cadre du journalisme de ce qu'on appellera « la petite presse » lyonnaise dont la vocation s'oriente vers le public canut à partir de 1840. En fait le journalisme lyonnais des années 1840 précédentes la révolution de 1848 témoignent d'une renaissance, voire même, d'une floraison de la presse populaire lyonnaise. Il y a, d'abord, un accroissement du nombre de journaux qui se présentent porte-parole des milieux ouvriers. Par les sujets traités, les notices, et les lettres aux rédacteurs dans les journaux de ce genre les plus importants, il est évident que ce soient les ouvriers en soie les lecteurs les plus favorisés, même si tel ou tel journal essaie d'élargir l'aire de son public lecteur envers d'autres professions populaires et même envers d'autres classes sociales dont certains partagent la volonté de faire avancer les intérêts d'ouvriers. La continuité de quelques uns de ces journaux avec les traditions des années 1831 à 1835 est assurée, soit par la rédaction, soit par le nom du journal. Voici donc quatre *Echos* qui se vantent d'être des journaux des ouvriers de la Fabrique: *L'Echo des ouvriers* (1840 à 1841), *L'Echo de la fabrique de 1841* (1841 au 5 février 1845), *L'Echo de la fabrique de 1845* (1845, six mois et quelques numéros), et *L'Echo de l'industrie* (1845 à 1847). Marius Chastaing se charge de la rédaction des deux premiers, celui dont la vocation du journalisme populaire remonte au premier *L'Echo de la fabrique*, à *L'Echo des travailleurs* et à la *Tribune prolétaire* et dont la carrière journalistique s'ensuivra à la *Tribune lyonnaise* (1845 à 1851), journal qui, visant un public plus large que celui d'une seule profession, s'occupe toujours des intérêts des ouvriers en soie.

Le « champ journalistique » de la presse populaire – pour reprendre l'expression de Jeremy Popkin, dérivée du « champ linguistique » de Pierre Bourdieu¹¹ -- s'augmente en effet par un éparpillement de journaux spécialisés, d'un tirage plutôt restreint et souvent aussi d'une durée limitée. C'est le début d'une tendance qui va marquer la presse populaire à certaines époques, en 1848 et à la fin du Second Empire, par exemple. Aux années 1840 un tel éparpillement est lié à un autre phénomène, l'identité doctrinale de telle ou telle publication. Voici donc, par exemple, *Le Travail* (1841), journal d'orientation communiste qui ne dépasse quelques numéros, et *L'Avenir* (1846-47), journal d'inspiration fouriériste de 33 numéros qui fait suite

⁹ « Réponse à l'Indicateur : En faveur de la libre défense », *Tribune Prolétaire*, Deuxième année No.13, le 29 mars 1835, pages 1-2

¹⁰ « Ce que nous nous proposons », *L'Echo de la fabrique de 1841*, Première année No. 1, le 15 septembre 1841, page 1.

¹¹ Jeremy D. Popkin, *Press, revolution, and social identities in France, 1830-1835* (University Park, Pa. : Pennsylvania State University Press, 2002), pages 24-25.

à *L'Echo de l'industrie* et dont la rédaction à partir du No 9 est assuré par Joseph Reynier. Ce dernier, canut chef d'atelier, avait rédigé plusieurs articles pour l'ancien *L'Echo de l'industrie* sur la doctrine fouriériste et avait participé en 1835 à la fondation de l'entreprise quasi-fouriériste *Commerce véridique et social* en associé à Michel Derrion. Le nom de Rivière cadet, le dernier rédacteur de *L'Echo de la fabrique* en 1834, se trouve à la tête de *La Démocratie lyonnaise*, journal fouriériste dont il est gérant en 1840 avant de passer en 1841 au journal d'opposition d'un tirage bien plus important *Le Censeur*.

Le « champ journalistique » global a éprouvé en effet une expansion à Lyon sans précédent par rapport aux décennies antérieures. A la fin de l'année 1843 une revue de la presse lyonnaise comptait vingt trois « organes de la presse dans cette cité » où « toutes les branches de la littérature, des arts, des sciences, de l'économie sociale, de la politique, de la jurisprudence, de la médecine, etc. » y avaient « des représentants sérieux et dévoués ». En ajoutant les trois nouveaux organes dont l'on s'attendait prochainement les premiers numéros, le nombre de journaux lyonnais devrait atteindre vingt six, par rapport auquel les « un ou deux au plus » d'il y a vingt cinq ans ne convenaient pas à l'échelle de « cette ville importante, la seconde de France ».¹² A côté des « grands journaux » lyonnais tels que *Le Journal du Commerce*, *Le Courrier de Lyon*, *Le Rhône*, les deux journaux légitimistes *La Gazette du Lyonnais* et *Le Réparateur*, et le journal démocrate *Le Censeur*, l'épanouissement d'une foule de journaux spécialisés a nourri cette expansion du « champ journalistique ». Le résultat était à peu près le même que mon collègue Jeremy Popkin a si bien esquissé dans son beau livre sur la presse lyonnaise, pour le début de la monarchie de juillet, au sujet de l'expansion globale et de l'épanouissement sous-jacent d'une presse alternative et diversifiée, mais ici à une échelle bien plus importante.¹³

C'est à l'intérieur de ce « champ journalistique » et surtout de celui de cette dernière « petite presse » spécialisée que se trouvaient les successeurs de *L'Echo de la fabrique* et les organes sœurs, tels que les journaux communistes et fouriéristes, dont le public lecteur dépassait de loin, en principe, le monde de la fabrique, tout en s'inscrivant un grand nombre de lecteurs rattachés à ce monde ou en très proche rapport avec lui. Pareillement aux spécialisations sous d'autres rubriques, telles que *l'Artiste lyonnais*, journal des spectacles, ou *Le Charivari lyonnais*, journal de la caricature, les nuances d'identification et de divergence d'opinion n'étaient pas moins fortes à l'intérieur même de cette niche particulière de la « petite presse » lyonnaise. Le journal d'orientation fouriériste *L'Echo de l'industrie*, par exemple, se proposait « la tâche ... au sein de la presse » de prêcher « l'accord des intérêts et montrer la solution facile des grands problèmes organiques de l'industrie » et de ce faire sur tout « le terrain de la production », c'est-à-dire pour toutes les industries, tout en s'occupant des intérêts des producteurs de la fabrique lyonnaise, autant commerçants /négociants que travailleurs.¹⁴ C'est une nuance de mission qui diffère de celle de *L'Echo de la fabrique de 1841*, « fondé pour soutenir les droits des chefs d'ateliers contre les négociants » jouant donc un rôle à l'intérieur de la fabrique pareil à celui d'un avocat « qui plaide la cause d'un client ».¹⁵ Et il y avaient des prises de position et des tiraillements sans cesse dans ce petit monde journalistique où les rivalités étaient personnelles ou semblaient de l'être – comme toujours ! -- autant que les concurrences étaient « doctrinales » ou commerciales. Pour *La Tribune lyonnaise* l'audace de *L'Echo de l'industrie* de prétendre à une succession quelconque de *L'Echo de la fabrique* a

¹² « Journaux à Lyon », *L'Echo de la fabrique de 1841*, Troisième année No. 56, le 31 décembre 1843, page 3.

¹³ Popkin, *Press, revolution, and social identities in France, 1830-1835*, pages 32-40, 105-166.

¹⁴ Eugène Fabvier, le rédacteur en chef, « La Croix-Rousse, 13 octobre 1845 », *L'Echo de l'industrie*, Année 1845 No. 1, le 15 octobre 1845, page 1.

¹⁵ « De l'Echo de la fabrique », *L'Echo de la fabrique de 1841*, Troisième année No. 48, le 31 août 1843, page 1.

été démentie par les tendances « ministérielles » du journal.¹⁶ Les tiraillements entre ces deux journaux ouvriers à ce sujet ont amené à une assignation au Tribunal de police correctionnelle d'une demande de Marius Chastaing, de *La Tribune lyonnaise*, de faire insérer dans *L'Echo de l'industrie* une lettre en réponse à ce que Chastaing prétendait d'être des injures personnelles lancées contre lui par *L'Echo*. Dans cette affaire, jugée en faveur de ce dernier journal, il ne s'agissait que de l'« émotion profonde de *la Tribune lyonnaise*, insultée dans la personne de son rédacteur ». ¹⁷ Les parcours de ces rivalités et concurrences se déroulaient à côté de débats non moins vifs avec la presse extérieure à ce monde niche – avec d'autres organes de la « petite presse » lyonnaise mais surtout avec tel ou tel grand journal de la « haute presse » de la cité. Tous les successeurs de *L'Echo de la fabrique* se voyaient spécialement appelés à représenter le milieu ouvrier ou canut, en contestant telle ou telle opinion ou représentation défavorable évoquée dans l'ensemble de la presse lyonnaise.

C'est à *L'Echo de la fabrique de 1841* d'affirmer pleinement cette identité autant extérieure qu'intérieure de sa vocation journalistique. Fondé sous « le drapeau des travailleurs lyonnais » qu'il tenait « haut et ferme », ¹⁸ il s'engageait dans la « lutte morale et lutte des intérêts matériels » qui se posaient entre cette classe des travailleurs et « celles qui se prétendent supérieures ». Du fait que cette « double lutte » était « plus vive à Lyon, par suite de la constitution de la fabrique lyonnaise... il en résulte qu'un organe particulier devient indispensable pour régulariser, discuter et protéger les intérêts des tisseurs de soie à Lyon ». Mais pas plus qu'un seul organe, puisque « toute concurrence serait un acte coupable ». Le journal a donc suivi, et n'a pas concurrencé, *L'Echo des ouvriers*, malgré l'insuffisance de ce dernier « de pouvoir prétendre à cet héritage » de défendre les intérêts des travailleurs remplie par l'ancien *L'Echo de la fabrique*, mais n'a pas hésité de « subir la concurrence mercantile » du journal *Le Lyonnais*, auquel l'ancien gérant de *L'Echo des ouvriers* « avait cru pouvoir remettre ses listes d'abonnés » mais « ne pouvant être utile aux ouvriers a cessé d'être un obstacle ». Ce combat d'identité à l'intérieur de la « petite presse » lyonnaise pour représenter les intérêts d'ouvriers de la fabrique s'affirme aussi vers l'extérieur par rapport à la « grande presse » (ou à la « plus grande presse ») – la presse de grand format, quotidienne, et cautionnée -- et à celle même « d'un journal qui aurait dû au contraire nous prêter aide et secours ». Contre les attaques du *Censeur*, dont « la cause dont il est l'organe à Lyon ... est la notre », *L'Echo de 1841* réclame « hautement les droits de la presse ouvrière ». De telles « mesquines rivalités » avec un grand journal qui partage ses sympathies pour la classe ouvrière n'étaient que, selon *L'Echo*, « le spectacle odieux et ridicule d'une guerre intestine » qui, tant que dans « la vie domestique », n'auraient pas de place dans le choix de « ses adhérents politiques » dans « la vie publique » et donc qu'il s'attend à ne pas se renouveler. ¹⁹ Pourtant les attaques du même journal contre *Le Courrier de Lyon*, porte-parole des sentiments du juste milieu, étaient sans réserve, par exemple, pour « un article tellement furibond et provocateur » sur un incident dans un quartier canut qui, en représentant d'un mauvais œil le comportement de la foule, montrait, encore de plus, que pour ce journal de la haute presse lyonnaise « AVRIL n'a pas été une revanche suffisante de NOVEMBRE ». ²⁰

¹⁶ *La Tribune lyonnaise*, No. 9, novembre 1845, Supplément pages 83-4; *La Tribune lyonnaise*, Deuxième année No. 1, mars 1846, page 3.

¹⁷ « *La Tribune lyonnaise* et *L'Echo de l'industrie* devant le tribunal de police correctionnelle », *La Tribune lyonnaise*, Deuxième année No. 2, avril 1846, Supplément, page 17.

¹⁸ « Aux Lecteurs », *L'Echo de la fabrique de 1841*, Première année No.1, le 15 septembre 1841, page 1.

¹⁹ « Seconde année de l'Eche de la fabrique de 1841 », *L'Echo de la fabrique de 1841*, Deuxième année No. 27, le 15 octobre 1842, page 1.

²⁰ « Le Courrier de Lyon Agent provocateur », *L'Echo de la fabrique de 1841*, Quatrième année No. 69, le 15 juillet 1844, page 1.

De même que pour *L'Echo de l'industrie*, la critique du *Censeur*, du *Courrier de Lyon*, et du *Rhône* faisait partie de son identité par rapport à « la grande presse » tant que cet *Echo* s'affirme « autre que » *La Tribune lyonnaise*, qui se trouve, comme *L'Echo*, aussi « parmi les petits ». *La Tribune*, disait ce dernier, avait « sa route, nous la nôtre, elles sont toutes deux bien différentes ».²¹ Cette question d'identification intérieure/extérieure était ouverte à des complexités intéressantes. Dans l'exemple de la lettre injurieuse mentionné ci-dessus, l'émotion de *La Tribune lyonnaise* contre *L'Echo de l'industrie* s'accroissait du fait de l'insertion de cette lettre non seulement dans des petits journaux ouvriers mais aussi dans *Le Rhône*, grand journal qui servait disait-on les intérêts de la préfecture.²²

1848

La Révolution de 1848 signale, d'une part, la liberté de la presse et d'autre part, si l'on veut suivre l'opinion de *La Tribune lyonnaise* exprimée dans son premier numéro sous le nouveau régime, que pour « la première fois depuis que nous avons pris la plume pour la défense des droits du peuple, nous n'aurons pas à faire de l'opposition, nous n'aurons qu'à encourager le gouvernement ... »²³ Pour nous qui recherchons l'héritage de *L'Echo de la fabrique*, cette révolution avait un tout autre sens. Avec elle, c'est la fin du journal industriel des canuts proprement dit. L'exception est *La Tribune lyonnaise*, qui garde une vocation industrielle parmi ses objectifs plus larges d'un journalisme populaire et démocrate et qui, dans la personne de son rédacteur en chef Marius Chastaing, continue d'une certaine manière la tradition de *L'Echo*. Autrement la succession pour tout ce qui ressemble au « trade journal » pour le monde des canuts est définitivement rompue. A sa place surgît comme typique un genre de presse populaire qui se voit vouée en premier lieu aux intérêts de la République et qui se présente porte-parole des ouvriers, ou plus généralement, du « peuple », avec des nuances politiques assez variées bien sûr d'une feuille à l'autre. Les ouvriers en soie jouissent un rôle très important et même quelquefois prépondérant dans cette presse du « peuple » républicain, mais non plus en tant que « canuts ».

Ce genre de presse populaire se manifeste en ce qu'on peut caractériser deux « moments » de l'évolution de la République à Lyon après les événements de février '48. D'abord il y avait en mars et avril 1848 une floraison sans précédent de cette presse populaire en forte liaison avec l'action populaire elle aussi inouïe par son envergure politique et organisatrice. Ensuite il y avait une sédimentation où un nombre bien plus limité de journaux du « peuple » rassemblait l'expression de l'opinion républicaine, l'offre d'informations, et la représentation de la variété d'intérêts autant utilitaires qu'idéologiques d'un public lecteur constitué par des ouvriers de toutes les corporations et aussi par des militants bourgeois avec qui les milieux ouvriers étaient liés par divers réseaux politiques ou sociétaires. Un élément important parmi ces militants faisait partie du monde du journalisme lui-même. Cette sédimentation a pris forme vers octobre-novembre 1848 lors d'une enquête sur les journaux à Lyon faite par le Commissaire spécial de police en réponse à une demande du préfet du Rhône du 13 octobre 1848.²⁴ Le profil journalistique qui ressort de cette enquête durait jusqu'au juin 1849 quand les journaux républicains et populaires n'ont pas pu supporté l'état de siège à la suite de

²¹ « Revue des journaux », *L'Echo de l'industrie*, Année 1845 No. 1, le 15 octobre 1845, pages 3-4 ; « Revue des journaux » (la suite), Année 1845 No. 2, le 25 octobre 1845, page 4.

²² « *La Tribune lyonnaise* et *L'Echo de l'industrie* devant le tribunal de police correctionnelle », *La Tribune lyonnaise*, Deuxième année No. 2, avril 1846, Supplément, page 17.

²³ « Avis », *La Tribune lyonnaise*, Quatrième année No. 1bis, mars 1848, page 9.

²⁴ Archives municipales de Lyon (AML) Film 059 2159 No. 60.

l'insurrection du 15 de ce mois, exception faite de *La Tribune lyonnaise* dont la rédaction continuait jusqu'au coup d'état de 1851.

Le premier moment de cette presse populaire, du mars à l'avril 1848, se caractérise par cet éparpillement de journaux spécialisés d'une petite presse, que nous avons déjà signalé se débutant sous le régime de juillet. Mais bien différent était cette floraison du petit journalisme républicain par rapport à la « péripétie prévue » remarquée en 1841 par Marius Chastaing où « une foule de journaux naissent » chaque année dont « bien peu voient le commencement de l'année suivante ».²⁵ La petite presse républicaine du mars à l'avril s'éparpillait d'abord par un nombre et une rapidité inouïe de fondations de feuilles, ce qu'on n'avait jamais vu à Lyon pour une si courte période de temps. La spécialisation de cette presse était d'ailleurs extrême ; ce n'était pas une petite presse, mais une « très petite presse ». Les fondations et cette spécialisation se liaient étroitement enfin au milieu politique de l'époque, surtout à l'organisation des clubs et aux préparations pour les diverses élections, en premier abord celle de l'Assemblée constituante. Le rôle des groupements sociaux-démocrates dans ces événements était prépondérant et l'inspiration sociale-démocrate de la plupart des feuilles de cette « très petite presse » était donc très forte. L'historienne canadienne Mary Lynn Stewart a dénombré près d'une vingtaine d'organes de cette tendance politique, y comprise *La Tribune lyonnaise* de Chastaing, lors de la campagne électorale.²⁶

Quelques exemples de cette « très petite presse » montrent la diversité de ces fondations. Rédigés tous les deux par un nommé Campagne, *Le Franc parleur lyonnais, journal républicain* (du 2 mars au 22 mars) et *La France républicaine* (du 4 avril au 12 avril) ont pris la partie des Croix-Roussiens lors de l'occupation des forts de la colline par ceux qu'on nommaient Voraces et ont donc manifesté une sympathie et une solidarité avec ces canuts révolutionnaires.²⁷ Suivons l'article principal dans le numéro du 5 avril de *La France républicaine* : « ... contemplez de près ces Croix-Roussiens qu'on injurie du sobriquet de Voraces, un ardent amour de la liberté les transporte ; depuis assez longtemps ils supportent patiemment des maux de toutes sortes ... quel méfait ont-ils commis ? »²⁸ A côté de ces deux petits journaux républicains se trouvaient deux feuilles partageant, à l'apparence, la même tendance politique mais spécialisées par faubourg. *La Montagne, Saint-Just et la Croix-Rousse, Journal républicain* fondé vers la fin mars et publié pendant le mois d'avril [voir l'image] et *Le Moniteur républicain de la ville de la Guillotière et des départements du Rhône et de l'Isère*, dont le seul numéro conservé à la Bibliothèque municipale porte la date du 5 avril, ont tous les deux accueilli l'avènement de la République, pour citer *La Montagne*, avec le sentiment d'« étonnement » et de « merveilles » amenant au conseil : « Soyons libres dans nos actes, dans nos pensées : égaux dans nos droits et dans la loi, frères bons et charitables ».²⁹ Pour cette feuille, ses sentiments dédoublaient d'un double entendre qui rejoint les lieux signalés dans le titre du journal au souvenir de la grande Révolution : « quoique de la Montagne, nous ne sommes et ne serons ni plus ni moins que vous, Montagnards. Pour s'asseoir, notre jeune République de 1848 n'aura pas à traverser les orages de son aînée ».³⁰ Le journal a fait preuve de sa chaleur républicaine en consacrant un numéro spécial à l'histoire d'un fourrier au 4^{ème} d'Artillerie, un nommé Gigou, qui, pour avoir

²⁵ M. C. « Variétés : Des journaux à Lyon », *L'Echo des ouvriers*, Deuxième année No. 22, juin 1841, page 3.

²⁶ Mary Lynn Stewart-Mcdougall, *The artisan republic: revolution, reaction, and resistance in Lyon 1848-1851* (Kingston and Montreal: McGill-Queen's University Press, 1984), page 73.

²⁷ *Le Franc parleur lyonnais, journal républicain* Bibliothèque municipale de Lyon (BML) Film F620 No. 5625 ; *La France républicaine* BML Film F620 No. 5626.

²⁸ *La France républicaine*, le 5 avril 1848, première page.

²⁹ *La Montagne*, 1^{er} numéro, BML Film F620 No. 5630.

³⁰ Ibid.

« voulu, avant d'exercer ses droits, s'en éclairer » et pour ce faire avoir « voulu visiter nos clubs », s'est fait arrêté, emprisonné et ensuite, à la demande des « citoyens », relâché par les autorités militaires. Le titre de ce numéro spécial portait en haut le nom du sous-officier avec la devise : « Justice et fête du peuple ».³¹ Pour *Le Moniteur républicain* de la Guillotière, du Rhône et de l'Isère, l'essentiel était la matière urgente et pratique des élections, ce qui justifiait « un nouveau Journal, afin que nos concitoyens puissent trouver ces divers documents [sur « tous les faits qui se ... rattachent aux élections] réunis sous leurs mains ».³² Ces deux feuilles faubouriennes avaient un programme ambitieux de journalisme et un regard autant national et même international que local sur les événements politiques. À côté des « Nouvelles locales » de la Croix-Rousse et du Saint-Just, *La Montagne* offraient, par exemple, les « Nouvelles étrangères » de la Pologne, Munich, Milan, et Paris.³³ En plus d'un long reportage sur les élections de la garde nationale à la Guillotière et un reportage des « Nouvelles locales » et des « Intérêts généraux », le seul numéro du *Moniteur républicain* avait des articles sur « Eventualité de guerre entre la Prusse et la Russie », sur les événements en Italie et en Algérie, et sur « Agriculture ».³⁴

La plupart de ces petites feuilles républicaines s'occupaient de l'activité des clubs. Certaines ont pris un intérêt tout particulier à la constitution et aux séances des divers clubs de tendance républicaine de la ville et faubourgs, et les discours prononcés et les résolutions prises dans ceux bien connus pour leur opinions avancées étaient une matière privilégiée de reportage et de commentaire de ces feuilles. Un *Comité général des clubs*, dont le but était « de rallier à lui, et sans exclusion, les autres clubs existants, afin de les fusionner en un seul » et qui se réunissait au Palais des arts, publiait un résumé des délibérations de ses séances, à partir de sa première séance du 27 mars. Cette publication a pris la forme de *bulletins* dont le contenu ne se constituait qu'extraits des procès-verbaux de telles séances, c'est-à-dire la forme d'un journal officiel de ce mouvement politique d'en bas.³⁵ Une autre feuille dont la forme se rapprochait à celle d'un vrai journal était *L'Organisateur lyonnais : Bulletin républicain*. Rédigé par Ferdinand François, l'ancien rédacteur de *La Revue indépendante* avec Charrassin sous la monarchie de juillet et bien connu parmi les républicains radicaux et socialistes pour ses opinions avancées, ce journal publiait 37 numéros, ce qui l'a donné une durée exceptionnelle dans ce petit monde de journaux politique spécialisés. Sa vocation journalistique se liait étroitement aux clubs, dont il a approuvé pleinement l'organisation dans les quartiers et a encouragé aux citoyens lecteurs « qui n'appartiennent encore à aucune société à s'affilier au plus tôt à l'une d'elles ».³⁶ Mais il offrait aussi aux lecteurs un « Chronique de Lyon », « Nouvelles de Paris », « Nouvelles étrangères », articles d'opinion, et même des « Variétés » telles qu'une réflexion du philosophe-poète Victor de Laprade « Du Principe moral dans la République » et des pensées, lettres et récits de l'écrivain George Sand.³⁷

Encore plus particulièrement consacré à l'activité des clubs était le journal *Le Tribun du peuple*, fondé par l'ancien canut et communiste modéré Joseph Benoit et par son ami Gabriel Charavay. Ce dernier, qui se chargeait de la rédaction, s'est manifesté très tôt parmi les

³¹ Jean-Marie Gigou, *FOURRIER au 4me d'artillerie – Justice et fête du peuple – Journal la Montagne*, Numéro spécial, BML Film F620 No. 5630.

³² « A nos lecteurs », *Le Moniteur républicain*, le 5 avril 1848, page 1, BML Film F620 No. 5629.

³³ *La Montagne*, 1^{er} numéro, page 2, BML Film F620 No. 5630.

³⁴ *Le Moniteur républicain*, le 5 avril 1848, pages 1 à 4, BML Film F620 No. 5629.

³⁵ *Comité général des clubs, Palais des Arts, Salle des Cours, Premier Bulletin* s .d. et suivant jusqu'au *Cinquième Bulletin*, mars-avril 1848, BML F620 No. 5619.

³⁶ « Des Clubs », *L'Organisateur lyonnais*, No. 12, BML F620 No. 5632.

³⁷ Voir en plus du numéro 12 les numéros 14, 15, 17 de *L'Organisateur lyonnais*.

révolutionnaires les plus militants à Lyon.³⁸ Benoit était parmi ceux qui se chargeait de l'administration de la ville au lendemain de la chute du régime de juillet, faisant partie de la commission de subsistances de la municipalité. Dans les jours suivant la déclaration de la République, il avait poussé les révolutionnaires à organiser le Club de la Croix-Rousse, qui était, d'après son avis, « la souche de tous ceux qui s'organisèrent ensuite à Lyon ». ³⁹ Tous les deux jouaient un rôle de chefs dans le Club du Grand Séminaire organisé par « les éléments principaux » du Club de la Croix-Rousse et qui est devenu la Société démocratique, ou Club central, qui tentait de réunir tous les clubs républicains à Lyon.⁴⁰ A partir de son numéro du 12 mars le journal a pris le nom « Organe de la Société démocratique » à la suite de la décision de cette même société, dans sa séance du 9 mars, d'adopter *Le Tribun du peuple* « pour son organe dans la presse ». La Société démocratique a créé un comité de rédaction de sept membres pour le journal, lui donnant la possibilité de se transformer d'un journal qui paraissait trois jours sur six à un journal quotidien.⁴¹ Son format a aussi changé, d'une feuille de huit pages, sans colonnes, à un journal de deux pages, trois colonnes par page, se rapprochant au format aussi bien qu'à la régularité d'un grand journal de l'époque. L'ambition ici manifestée était, comme Joseph Benoit nous raconte dans son autobiographie, de donner à cette presse une « puissance, unie à celle des clubs » sur la population lyonnaise « qui manquait de direction et d'organisation ». « Les républicains avancés ... cherchaient à s'organiser en dehors [des instances gouvernementales] dans la presse et dans les clubs ». ⁴² *Le Tribun* se faisait donc son premier devoir de publier les délibérations du Club central dans leur intégralité, autant que ce serait possible, pour renseigner ses lecteurs sur tout ce qui se passait à ce niveau d'engagement populaire et démocrate, bien plus important pour le succès de la révolution, selon son avis, que celui des autorités constituées. Quand le journal ne pouvait « plus suffire à insérer intégralement les procès-verbaux de la Société démocratique », il se chargeait de prendre dans chacun des procès-verbaux des clubs affiliés à la Société « les faits les plus intéressants, et les réunira sous le titre unique de *Société démocratique* ». ⁴³ Par ce moyen de la presse, dont ce journal s'était érigé le seul porte-plume, l'unité cherchée par ces républicains avancés s'achèverait. *Le Tribun du peuple* a donc joué un rôle, par rapport au mouvement politique des clubs, pareil à celui de *L'Echo de la fabrique*, joué pendant un certain temps par rapport au mouvement industriel des canuts au début de la monarchie de juillet. Les canuts ont fortement contribué leur part à ce mouvement quarante-huitard – dans le Club de la Croix-Rousse (éventuellement le Club Jandard), signalés dans les rapports journaliers du Commissaire central Galerne parmi les plus « bruyants », et aussi dans le Club central, dit du « séminaire », lui-même, dont le local, le Grand Séminaire, se trouvait Place Croix-Paquet, au pied de la colline des canuts. ⁴⁴

Le Tribun du peuple s'occupait en outre de publier régulièrement des extraits des délibérations du Comité central (c'est-à-dire, de la Commission provisoire) de la « Commune de Lyon » et aussi celles de la Commission de l'organisation du travail de Lyon, créée à la suite de la Commission de Luxembourg à Paris et pour le même but d'étudier et d'aménager les rapports du travail et toute question y ayant trait. Cette publication, « pouvant, en premier abord, paraître peu intéressant », avait la double utilité d'offrir au citoyen un « *manuel du*

³⁸ Benoit, *Confessions*, p. 91.

³⁹ Benoit, *Confessions*, pp. 89, 92.

⁴⁰ Benoit p. 93.

⁴¹ *Le Tribun du peuple*, no 4 12 mars 1848 page 1.

⁴² Benoit, *Confessions*, p. 99.

⁴³ « Chronique locale » *Le Tribun du peuple*, no 10 _____ page 2.

⁴⁴ « Chronique de la ville », Compte journalier, rendu à M. le Représentant du Gouvernement, les 6, 8, 15 mai 1848, par le Commissaire, Chef de la Police de Sûreté, Archives départementales du Rhône (ADR) 4M95 Opérations – Rapports de Police, Evénements – mai 1848.

jour » pour mieux « suivre » et « contrôler » les actes de ses délégués, et de fournir aux « orateurs de la société démocratique ... de nombreux sujets d'observation, de critique ». ⁴⁵ Parmi les délégués faisant partie de ces deux commissions se trouvaient des responsables de la « petite, petite presse » républicaine, tels que Joseph Benoit du *Tribun*, vice président de la Commission du travail, et Ferdinand François de *L'Organisateur lyonnais*, son secrétaire adjoint. ⁴⁶ En plus de ce service aux citoyens qui se sont engagés dans le mouvement populaire, *Le Tribun* suivait de près les grands faits qui auraient pu intéresser les républicains avancés sur le plan local, national et même international. Sur le plan local, le déroulement de la situation à Croix-Rousse concernant l'occupation des forts par les jeunes ouvriers en soie appelés les Voraces, la plantation des arbres de la liberté, et les débats sur des sujets tels que l'instruction populaire, les finances et le crédit, et surtout l'organisation du travail donnaient matière aux informations et au commentaires du journal. Le journal publiait des lettres, dont la plupart donnaient l'avis sur tel ou tel candidat aux élections nationales, et commentait lui-même, dans une série d'articles sur « Examen des candidatures », les qualités de chacun se présentant au scrutin. Ses rapports avec certains journaux parisiens s'avéraient très proches, dont *Le Tribun* suivait le parcours et publiait des extraits. Tel était le cas surtout du journal *L'Ami du peuple*, de Raspail. Et comme ses aïeux de la petite presse populaire sous la monarchie de juillet, il n'hésitait pas à engager la critique envers d'autres journaux lyonnais, tel que *Le Courrier de Lyon* et *Le Censeur*. En comparaison avec les prédécesseurs comme *L'Echo de la fabrique de 1841* ou *L'Echo de l'industrie*, ses regards étaient moins larges et plus sérieux, laissant son parti pris politique dicter la plus grande partie du contenu du journal. Même les reportages de sa « Chronique locale » et de ses « Faits divers » avaient un aspect assez lourd ; on trouvait à peine, sinon nulle part, de quoi à satisfaire l'intérêt du lecteur qui ne touchait pas à la politique. Publiée à partir du 3 mars et jusqu'au 23 avril en 33 numéros, le journal a parcouru le chemin tracé par la chronologie des grands événements de 1848 qui s'acheminaient d'un idéalisme démocratique et social, dont le mouvement politique des grandes villes était le foyer, à un conservatisme républicain, lors de l'élection de l'assemblée constituante, plutôt hostile aux ambitions et aux idées qui constituaient le fond de l'engagement des journaux comme *Le Tribun*.

Le deuxième moment de la presse populaire quarante-huitarde, celui auquel je donne l'appellation de « sédimentation », se constitue de l'existence ensemble de trois journaux partageant le champ journalistique démocrate et social. Ce sont deux quotidiens ou quasi-quotidiens, *Le Peuple souverain* et *Le Républicain*, et *La Tribune lyonnaise*, journal mensuel. Les deux premiers, surtout *Le Peuple souverain*, faisait partie de la grande presse lyonnaise ; le troisième, de celui de la petite presse mais, par rapport aux petits journaux quarante-huitarde comme *Le Tribun du peuple*, de la petite presse classique, comme Marius Chastaing l'a décrite en 1841. Tout nouveau pour le genre du journalisme qui est notre sujet était *Le Peuple souverain*. C'était le premier grand journal s'adressant aux lecteurs dont une grande partie devait appartenir aux milieux ouvriers. Fondé au début du mois d'avril 1848 en pleine campagne électorale, il est vite devenu la « feuille du jour » lors même de la floraison de la « très petite presse » populaire. ⁴⁷ Dans son enquête sur les journaux à Lyon octobre-novembre, le Commissaire spécial de police auprès de la préfecture l'a qualifié un journal de la « République rouge » agissant « d'une manière magique sur les masses communistes-

⁴⁵ *Le Tribun du peuple*, no 9 17 mars 1848 page 1.

⁴⁶ *Le Tribun du peuple*, no 4 12 mars 1848 page 2.

⁴⁷ « Chronique de la ville », Compte journalier, rendu à M. le Représentant du Gouvernement, le 19 avril 1848, par le Commissaire, Chef de la Police de Sûreté, ADR 4M95 Opérations – Rapports de Police, Evénements – avril 1848.

socialistes ». ⁴⁸ Le journal avait lui-même hésité, déjà en juillet de la même année, de s'aligner entièrement sur ces opinions politiques ; il publiait, a-t-il affirmé, « certains articles sentant le communisme tiède ou le *socialisme avancé* » uniquement dans le but d'« ouvrir le terrain à la discussion ». ⁴⁹ Bientôt après cette enquête est apparu le premier numéro du journal *Le Républicain*, dont la publication était prévue pour tous les jours sauf mardi. Considérant l'avis du Commissaire spécial sur son principal concurrent, il est étonnant de lire dans le Numéro-Spécimen de ce nouveau journal (novembre 1848) la justification de sa fondation. Il se propose, « en élargissant la base de la propagande », d'être « l'organe sérieux, vrai, intelligent, de l'esprit qui anime la cité », celui manifesté, disait-on, dans les élections récentes, un esprit fort démocrate et même socialiste. *Le Républicain*, dont les « tendances » étaient « profondément socialistes », s'engageait d'exposer « d'une manière exacte la politique populaire... » ⁵⁰ C'était le même projet, déjà en cours de réalisation, du *Peuple souverain*.

Ce dernier journal était vraiment « grand », si on regarde de près la variété de son contenu et son format. Tout en consacrant une grande partie de son reportage à la politique, avec un intérêt particulier aux élections et aux affaires des clubs, comme a fait *Le Tribun du peuple*, *Le Peuple souverain* élargissait la toile des sujets traités et le champ de reportage même sur les sujets touchant à la politique. Il s'occupait du théâtre et de la mode, et il offrait de temps en temps aux lecteurs des poèmes ou des chansons, à côté de traiter les grandes questions politiques du jour. Il offrait des feuilletons, autant des feuilletons-romans qui faisaient éclat dans le monde du journalisme vers les années 1840 que d'un feuilleton relatant les événements du 15 mai à Paris, avec des commentaires sur les thèmes tels que les Conseils des Prud'hommes, l'organisation du Tribunal du commerce, la prostitution, les grèves, l'association, et les droits de la femme. Avec un format bien plus grand que celui de la plupart des petits journaux (4 pages, 3 colonnes) et avec l'utilisation d'une police de caractères de taille souvent minuscule, le journal a pu publier l'intégralité, ou presque, des délibérations les plus importantes de l'Assemblée nationale aussi bien que le compte-rendu des séances du Conseil municipal de Lyon, du Conseil général du Rhône, et du Conseil municipal de la Croix-Rousse. Son reportage sur les clubs avait une étendue que *Le Tribun du peuple*, dont la spécialité était de représenter le mouvement des clubs dans son ensemble, n'a pas pu atteindre ; ce reportage comprenait les séances des clubs particuliers avec celles du Club central. Le journal suivait, de plus, l'activité des clubs avec des articles analysant et commentant l'importance des clubs dans le milieu politique plus large. *Le Peuple souverain* avait sa « correspondance particulière » des nouvelles de Paris (avec son propre correspondant sur place à Paris) et se vantait de donner « les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris et quelques heures avant ceux de Lyon ». ⁵¹ Il avait sa « Chronique locale », le plus souvent aux pages 3 et 4, et il suivait les nouvelles de l'étranger – de la Pologne, l'Angleterre, l'Irlande, l'Italie, l'Espagne, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche et même de l'Amérique – le plus souvent en détail. Il publiait enfin des extraits des articles de la presse parisienne et provinciale, surtout lyonnaise, et s'engageait à la critique de certains grands journaux lyonnais, tels que *Le Courrier de Lyon* et *Le Censeur*, tout comme les journaux industriels, *L'Echo de la fabrique de 1841* et *L'Echo de l'industrie*, l'avaient fait pendant les années 1840, et que *La Tribune lyonnaise* l'avait fait alors et continuait à faire encore sous la République.

⁴⁸ AML Film 059 2I59 No 61.

⁴⁹ Le Rédacteur en chef, Renaux-Segers, « Lyon, le 27 juillet 1848 : Ce que nous sommes » *Le Peuple souverain* Première année No 112 le 28 juillet 1848, page 1.

⁵⁰ *Le Républicain : Journal de Lyon*, Numéro-Spécimen novembre 1848 AML Film 037 Pièce no 476.

⁵¹ *Le Peuple souverain*, Première année, no 3, le 6 avril 1848, première page.

C'était surtout dans des lettres au rédacteur, dont chaque numéro en offrait plein, que la présence des ouvriers en soie et les intérêts industriels de la fabrique se sont manifestés. Une lettre de ex-mutuelliste Carrier, par exemple, a proposé l'achat de « dix à douze millions d'étoffes » de soie par l'Etat, pour redonner du travail à la fabrique lyonnaise, dont le relèvement aurait été ressenti par « toutes les autres industries » de Lyon et aussi par « tous les départements qui nous fournissent la matière première ». Cet ancien chef d'atelier prévoyait la constitution d'« une commission de douze membres, dont six marchands-fabricants, et six chefs d'ateliers, présidée par le maire de Lyon » pour organiser la commande. L'idée d'une constitution pareille pour s'occuper des questions de la fabrique avait été plusieurs fois expérimentée ou débattu avant 1848, surtout lors des événements d'octobre et de novembre 1831, avec cette différence d'un rôle convenablement républicain pour le maire.⁵² Une autre lettre, envoyée cette fois par un signé « F.T. » qui n'était pas lui-même tisseur, transmettait le témoignage d'un canut sur la misère de sa corporation qui était l'effet du pénible rendement de son travail. Ce témoignage était classique par son récit du prix de façon payé pour chaque genre d'étoffe tissée et inscrit sur les livres des deux marchands fabricants qui avaient donné du travail au tisseur. La nouveauté sous le nouveau régime républicain, par rapport aux régimes antérieurs, était la capacité d'exposer par moyen de la presse les noms des fabricants concernés. « Hé bien ! » s'exclama ce tisseur à son interlocuteur, « croiriez-vous qu'en présence de tels faits, et sous la République démocratique, qui nous a donné la liberté illimitée de la presse, nos pauvres ouvriers n'ont pas le courage de faire insérer cela dans les journaux qui se voueraient de très bon cœur à leur service ! »⁵³ Voilà un moyen, sinon indirect d'une lettre au rédacteur, par lequel ce journal républicain et populaire a pu remplir une ancienne vocation de la presse proprement « industrielle » pour les intérêts de la fabrique. Le témoignage insiste, de plus, sur la conscience du pouvoir et du rôle de la presse, sous ce régime de liberté, de la part de « simples » ouvriers en soie.

Le projet de journalisme annoncé par *Le Républicain*, dans son numéro spécimen de novembre 1848, a offert le même contenu, paraissait-il, que celui déjà réalisé par *Le Peuple souverain*. Il y a proposé de suivre, par exemple, les séances de l'Assemblée nationale et des nouvelles politiques parisiennes transmises par un correspondant particulier du journal, il a prévu un riche reportage sur les affaires locales, comprenant une revue des clubs, le mouvement de la fabrique lyonnaise, et les séances du Conseil des prud'hommes à côté de celles du conseil départemental et des conseils municipaux de Lyon, la Croix-Rousse et la Guillotière, et il s'est engagé de fournir à ses lecteurs des « Variétés », s'occupant de « l'exposition des Doctrines sociales » et des « Sciences, les Arts, l'Agriculture et l'Industrie », et le « Feuilleton » se composant d'« une Revue théâtrale et littéraire, des Romans et Nouvelles historiques et philosophiques, et des Notices biographiques ».⁵⁴ Pourquoi donc un second journal avec plus ou moins la même perspective que celle du journal républicain et populaire, *Le Peuple souverain* ?

La réponse, paraît-il, se trouve dans les circonstances de la fondation du journal *Le Républicain* et le personnel de son comité directeur, plus précisément les 27 personnes dont les noms sont portés sur l'acte de société ayant la responsabilité en nom collectif pour les affaires commerciales du journal. Selon l'historien lyonnais du mouvement social à Lyon

⁵² Carrier, ex-chef d'atelier, condamné d'avril 1834, « Au citoyen rédacteur du journal le *Peuple Souverain* » le 11 mai 1848, *Le Peuple souverain*, Première année, no 39, le 14 mai 1848.

⁵³ F. T., « Au citoyen rédacteur en chef du journal le *Peuple Souverain* » s.d., *Le Peuple souverain*, Première année, no 58, le 3 juin 1848, page 3.

⁵⁴ *Le Républicain : Journal de Lyon*, Numéro-Spécimen novembre 1848 AML Film 037 Pièce no 476.

sous le Seconde République, E. Réveil, *Le Républicain* devait sa fondation aux « associations fraternelles » créées à Lyon dans le but de poursuivre une politique démocrate et sociale tout en entreprenant un commerce alimentaire. Ces « associations fraternelles » établies dans les divers quartiers de la ville et de ses faubourgs, surtout à la Croix-Rousse, constituaient en effet des réalisations coopératives de l'époque. Par le moyen du journal *Le Républicain*, les associations poursuivaient une sorte de l'unification de leurs entreprises coopératives et faisaient en même temps la propagande pour leurs idées politiques et sociales. Ces mêmes associations ont aidé au paiement des amendes que le journal a souvent encourues, et par leurs souscriptions et subventions ont contribué à sa solvabilité financière et a permis « certains jours, la distribution dans les ateliers, les usines et devant la porte des casernes ». On trouve parmi les responsables du journal les noms de plusieurs républicains « avancés » parmi les plus actifs dans les clubs, dont Gabriel Charavay, l'ancien rédacteur du *Tribun du peuple*.⁵⁵ Les liens entre *Le Républicain* et le mouvement coopératif à Lyon était aussi étroits que ceux qu'avait tissé, pendant un certain temps, *L'Echo de la fabrique* et le mouvement mutuelliste d'il y a d'environ quinze ans.

En signalant ce qui paraît, à la première vue, d'avoir été la vocation différente de ce journal par rapport au *Peuple souverain*, nous ne devrions pas ignorer les rapports de ce dernier, lui aussi, avec les sociétés ouvrières. Dans une profession de foi intitulée « Ce que nous sommes », le rédacteur a mis l'accent sur l'engagement du journal à soutenir les fondations et le progrès de ces sociétés. Ecrivant au nom du journal, il a proclamé que « nous sommes les partisans zélés des associations d'ouvriers ... »⁵⁶ *Le Peuple souverain* ouvrait ses colonnes, d'une manière ample et régulière, au reportage portant sur ces associations et sur « l'organisation du travail » -- l'appellation du jour pour tout ce qui se rapportait à l'association. Il suivait de près les tentatives d'organisation des « associations fraternelles » dans plusieurs corporations, donnait l'avis de réunion de telle ou telle corporation, et prenait la part des organisateurs de réunions menacés par la police, comme ceux de la Société fraternelle de l'industrie française dont le droit de réunion a été contesté par le commissaire du quartier.⁵⁷ Il publiait dans leur intégralité les délibérations de la Commission du travail à Lyon qui recevait les délégués de chaque corporation pour s'occuper de leurs plaintes et pour prendre en considération leurs propositions de réforme de leur industrie, et il approfondissait pour ses lecteurs le sens et l'amplitude de l'idée et des valeurs de l'association comme elles se présentaient dans le discours au niveau national. Il partageait avec ses lecteurs certains projets d'association ayant un intérêt particulier, notamment le projet de fonder une « Association fraternelle de femmes pour l'exploitation de toutes les industries ouvrières ». ⁵⁸ En fait les mêmes « associations fraternelles » qui ont fondé et ont contribué au financement du journal *Le Républicain* ont aidé *Le Peuple souverain* à payer ses amendes et a ouvert des souscriptions « au siège des Associations » pour assurer la distribution du journal avec *Le Républicain* dans les ateliers, dans « un but de propagande ». ⁵⁹ Les deux journaux étaient moins concurrents que complémentaires pour l'avancement d'un programme autant social que politique. Tout en partageant l'ennui des menées d'une police qui défiait d'une manière croissante la liberté de presse pour l'opinion avancée, les deux journaux ont succombé à la répression de l'état de siège qui suivait l'insurrection lyonnaise du 15 juin 1849.

⁵⁵ E. Réveil, « De quelques associations fraternelles et politiques à Lyon (1848 – 1850) », *Revue d'histoire de Lyon*, tome quatrième, année 1905, pages 173-177.

⁵⁶ Le Rédacteur en chef, Renaux-Segers, « Lyon, le 27 juillet 1848 : Ce que nous sommes » *Le Peuple souverain* Première année No 112 le 28 juillet 1848, page 1.

⁵⁷ « Chronique lyonnaise » *Le Peuple souverain*, Première année No 196 le 25 et 26 octobre 1848, page 4.

⁵⁸ « Chronique lyonnaise » *Le Peuple souverain*, Première année No 211 le 12 novembre 1848, page 3.

⁵⁹ E. Réveil, « De quelques associations fraternelles et politiques à Lyon (1848 – 1850) », *Revue d'histoire de Lyon*, tome quatrième, année 1905, pages 175, 177.

Second Empire

(à rédiger – très sommaire)

II.

Cette chronologie de la presse populaire lyonnaise nous permettra de présenter, d'une façon thématique, l'expression du souvenir de l'époque et des événements de 1831 à 1834 dans cette presse, ses rapports avec l'association ouvrière, surtout avec l'association des canuts, rappelant le mutuellisme, et enfin quelques caractéristiques des journaux présentés ci-dessus qui révèlent leur sens de vocation. Nous suivrons cette présentation thématique sous les trois rubriques de : Commémoration, Association, et le Journal et sa Vocation

Commémoration

Deux moments de notre histoire ressortissent pour des tentatives de commémorer les événements de 1831 à 1834 d'une manière ouverte et même solennelle. Ce sont, d'abord, la fin de l'année 1834, pour se rappeler des journées de 21, 22, 23 novembre 1831, et le début de l'année 1835, pour commémorer les victimes d'avril 1834. C'est ensuite la commémoration du même avril 1834, d'une façon bien plus solennelle et officielle, au temps de l'euphorie républicaine en 1848. Les premières tentatives de commémoration impliquaient les deux journaux contestant la succession à *L'Echo de la fabrique*, c'est-à-dire *L'Indicateur* et la *Tribune prolétaire*, surtout pour les journées de novembre 1831. *L'Indicateur* a suivi, dans son numéro du 23 novembre 1834, le modèle de l'ancien *Echo de la fabrique* en encadrant ses réminiscences et ses éloges aux « mânes de nos généreux amis » en noir, signe de deuil, tout en signalant la consolation qu'ils offraient aux contemporains par « la perspective de notre émancipation, dont vous avez été le principe ». ⁶⁰ *Tribune prolétaire* a choisi une manière plus originale pour rendre ses hommages aux héros et victimes de novembre 1831, dans son numéro du même jour. En suivant l'exemple d'un peintre de l'Antiquité grecque qui s'est empêché de « rendre la douleur d'Agamemnon » par son pinceau, le journal a représenté les douleurs et le sens de ces héros et victimes par un espace vide, avec seulement les dates « 21, 22, 23 novembre 1831 » en haut. Expliquant son choix, le journal commentait : « A l'exemple de ce peintre, NOUS NOUS TAISONS ». ⁶¹ [Voir l'image] Les deux journaux n'ont pas manifesté la même solennité pour l'avril 1834, dans leurs numéros d'avril 1835. Ceci était peut-être l'effet d'une sagesse conseillée par les poursuites de chaque journal de la part les autorités pour avoir publié ce que ces dernières ont prétendu d'être des articles politiques, non autorisés pour des journaux, comme ceux-ci, qui ne payaient le cautionnement.

Le champ de commémoration d'avril 1834 a été rempli plutôt par les acteurs dans les quartiers, surtout dans les quartiers des canuts. A Vaise, à la Croix-Rousse, et à Lyon, dans la l'église de Saint Bonaventure, Place des Cordeliers, une messe a été célébrée entre le 11 et le 14 avril 1835 sous le prétexte d'une cérémonie privée commandée par la famille d'un des défunts à cause de l'insurrection. Ces messes n'étaient que des occasions de commémorer tous les victimes d'Avril 1834 et donc les « journées d'Avril » elles-mêmes. Assistant aux messes étaient 60 à 80 personnes à Vaise, dont les ouvriers en soie se faisaient remarquer, et 80 personnes à la Croix-Rousse. Une souscription avait été ouverte pour la messe à Vaise, et parmi les 35 souscripteurs étaient d'anciens membres de la Société des droits de l'homme et un des prévenus d'avril, « tous ouvriers en soie ». Un certain nombre d'assistants « sont

⁶⁰ *L'Indicateur*, No 10, le 23 novembre 1834.

⁶¹ *Tribune prolétaire*, Année 1834, No 10, le 23 novembre 1834.

entrés au cimetière, accompagnés de quelques enfans » après la messe, où une femme, tenant « par la main une petite fille de 7 à 8 ans », disait : « mon mari a été tué ; mais ce n'est pas sans en avoir tué d'autres ». Après la messe à la Croix-Rousse, « une trentaine d'individus se sont rendus immédiatement chez [le cafetier] Gautier ». ⁶² Environ 150 personnes se sont rassemblées au cimetière de la Madeleine à la Guillotière le 12 ou le 13 avril pour déposer « une couronne d'immortelles ... dans l'endroit où sont déposés les restes des insurgés d'avril. Un discours a été prononcé. Tous les assistans avaient le chapeau bas... » Aucun de ces rassemblements n'a été autorisé, et le rassemblement dans le faubourg de la Guillotière était à l'insu du commissaire de police du quartier. ⁶³ Ces manifestations commémoratives n'ont pas donné lieu, d'après mes connaissances, à aucun reportage dans ni l'un ni l'autre des deux journaux des canuts de l'époque.

Au deuxième moment de commémoration, celui de 1848, avril 1834 était aussi l'objet du souvenir. L'idée d'organiser « une cérémonie funèbre et commémorative de l'insurrection républicaine d'Avril 1834 » appartenait à un nommé J.T. Hugon, ex-déporté d'avril et membre du club de l'Unité. Sa proposition faite le 31 mars 1848 au club liait les obsèques émouvantes dont les autorités républicaines du gouvernement provisoire ont honoré « l'un des vainqueurs des barricades de Février » 1848 aux récompenses dues au souvenir de « ceux qui ont été leurs devanciers, et qui moins heureux ont succombé dans la lutte qu'ils soutenaient contre la tyrannie ». Par « un hommage public et solennel rendu à leur mémoire sur le principal lieu où ils ont scellé de leur sang leur foi républicaine », c'est-à-dire sur la Place des Cordeliers devant l'église de Saint Bonaventure, ce souvenir de « nos vaincus de l'insurrection d'Avril » scellerait le rapport intime entre les deux événements, celui de la Révolution de 1848 et celui de la seconde insurrection des canuts. La plantation d'un arbre de la liberté sur le même lieu, plus précisément d'« un jeune et vivace peuplier », au temps où de telles plantations en cours dans toute la ville fêtaient l'arrivée du régime républicain, marquerait nettement l'intention de fusionner le sens des deux événements. Le citoyen Hugon a demandé que sa proposition soit communiquée au Club central « pour être distribué à tous les clubs des communes de Lyon, Vaise, la Croix-rousse et la Guillotière... » ⁶⁴ *Le Tribun du peuple*, l'organe du Club central, a publié l'essentiel de la proposition dans son numéro du 5 avril, tout en avertissant ses lecteurs de son intention de donner le programme de la journée commémorative dans un prochain numéro. ⁶⁵

Le 9 avril 1848 a eu lieu donc, sur la Place des Cordeliers, une cérémonie que le chef de la police de sûreté a qualifiée de « magnifique ». ⁶⁶ *Le Peuple souverain* s'est chargé de donner un compte-rendu de la journée entière, à la première page de son numéro du 11 avril. [**Voir l'image**] Il remarquait sur un drapeau noir dressé devant l'estrade qui a été montée sur la place, la mention des « martyrs républicains » de 1830, de 1831, de juin 1832, d'avril 1834, de mai 1839, de février 1848, suivie par des pays et des villes étrangères qui faisaient partie

⁶² *Pour Vaise* : Le Chef d'escadron commandant la gendarmerie du Rhône au Préfet du Rhône, Lyon le 11 avril 1835 ; *pour la Croix-Rousse et Saint Bonaventure* : Le Commissaire central de la police de Lyon Joseph Prat fils au Préfet du Rhône, Lyon le 14 avril 1835, et + J.P. Gaston [de Pins] Archevêque au Préfet du Rhône, Lyon le 22 avril 1835, ADR 4M212 sous-dossier « Anniversaire des Journées d'Avril 1834. Services et cérémonies funèbres 1835 ».

⁶³ Bulletin du maire à la Guillotière du 12 au 13 avril 1835, Lyon le 14 avril 1835, ADR 4M212 sous-dossier « Anniversaire des Journées d'Avril 1834. Services et cérémonies funèbres 1835 ».

⁶⁴ « Proposition du citoyen J.T. Hugon au Club de l'Unité, le 31 mars 1848 », AML 3WP126 I. Troubles de 1848, A. Clubs, sociétés... 2. Arbres de la liberté 1848.

⁶⁵ « Fête patriotique » *Le Tribun du peuple*, No 18, le 5 avril 1848.

⁶⁶ Compte journalier, rendu à M. le Commissaire du Gouvernement pour le Département du Rhône, le 10 avril 1848, ADR 4M95 Opérations. Rapports de Police 1848, « Evénements/Avril 1848 ».

de ce grand souvenir de combats républicains. Le journal a évalué « à plus de cinquante mille le nombre de citoyens de toute condition qui encombraient les rues » où s'avancé le cortège qui est parti de l'Hotel-de-Ville, à la tête de laquelle étaient « le citoyen Arago, commissaire extraordinaire du gouvernement provisoire, le citoyen Laforest, maire, les membres du comité central exécutif et les généraux et chefs des troupes de la localité ». Trois discours ont été prononcés, le premier par le citoyen Hugon, « l'un des combattants d'avril, ce martyr dévoué », l'auteur de l'idée d'une telle journée dont les paroles, selon le journal, « respirent les sentiments du vrai républicain, de l'homme de bien désintéressé ». *Le Tribun du peuple* a publié son discours dans son numéro du 11 avril, à la dernière page ; c'était le seul reportage de ce journal, l'organe des clubs, sur cet événement.⁶⁷ *Le Peuple souverain*, de sa part, a continué l'article sur l'anniversaire d'avril 1834 en reportant « la revue de toutes les gardes nationales de l'agglomération lyonnaise » sur la Place Bellecour dans l'après midi qui s'ensuivit la cérémonie du matin sur la Place des Cordeliers. Ce spectacle a évoqué de la part du journal un étonnement plein d'éloge pour l'esprit des concitoyens qui « en si peu de temps ... aient pris un aplomb, une allure martiale qui les ferait prendre pour des militaires exercés depuis plusieurs années ». Le résultat devrait porter, à l'avis du journal, « la sécurité dans les esprits » et faire « renaître la confiance ».⁶⁸

A part ces manifestations publiques et solennelles, auxquelles la presse populaire a pris part soit dans ses propres colonnes soit par son reportage sur les cérémonies officielles, le souvenir des événements de novembre 1831 à avril 1834 traversait ces journaux par des chemins indirects et variés. A l'époque de 1834 à 1835, quand les souvenirs des événements étaient encore vifs et crus, les deux journaux dont nous avons parlé, *L'Indicateur* et la *Tribune prolétaire*, ont rappelé ou ont fait allusion aux moments critiques, aux victimes, aux revendications et combats, et aux défaillances dont le tapis multicolore de la révolte des canuts et du mouvement mutuelliste était tissé. Malgré les menaces de poursuite de la police pour « la reconstitution du *Mutuellisme* », *L'Indicateur* a très ouvertement donné avis de la publication d'un livre intitulé *Procès des accusés d'avril devant la Cour des pairs* et a engagé « tous nos concitoyens à souscrire à cette publication qui sera un ouvrage précieux ».⁶⁹ *Tribune prolétaire* a profité d'un article sur le montage des métiers de soierie pour rappeler les « événements de novembre » qui « procurèrent une amélioration notable à la fabrique de Lyon », la reconnaissance des « droits de cette classe de travailleurs », et « une représentation plus réelle ... accordée aux ouvriers en soie » à « cette époque ». Le journal a offert ensuite ses raisons pour l'occasion manquée de la part des délégués ouvriers au Conseil des Prud'hommes d'obtenir « satisfaction pour ces intérêts insurgés » de novembre 1831 qu'ils « étaient moralement fondés à demander ».⁷⁰ Tous les deux journaux ont participé aux collectes faites pour les détenus d'avril et pour les familles des victimes d'avril, en ouvrant leurs colonnes aux annonces des souscriptions en leur faveur et en donnant des compte rendus de l'état de telles collectes.

Encore plus curieux étaient les souvenirs du mutuellisme évoqués dans ces deux journaux par une série de lettres aux rédacteurs contestant les origines de ce mouvement d'association des canuts. La contestation a été provoquée, d'abord, par une lettre de Pierre Charnier au sujet de l'apprentissage, dans laquelle il a prétendu d'être le fondateur du mutuellisme. Cette

⁶⁷ H. Hugon, « Discours prononcé le 9 avril 1848, sur la place des Cordeliers à Lyon » *Le Tribun du peuple* No 22, le 11 avril 1848, page 2.

⁶⁸ « Lyon, 10 Avril 1848 : Anniversaire d'avril 1834 » *Le Peuple souverain*, Première année, No 8, le 11 avril 1848, page 1.

⁶⁹ *L'Indicateur*, Première année No. 3, le 9 octobre 1834, page 1 ; No. 29, le 5 avril 1835, page 4.

⁷⁰ « Montage des métiers », *Tribune prolétaire*, Année 1834 No. 9, le 16 novembre 1834, page 1.

prétention a été ensuite contestée dans une lettre signée « Un Solitaire de la Montagne [Croix-Rousse] » dont l'auteur restait donc anonyme,. Ce petit débat au sujet d'un titre ou même de la mémoire historique s'est vite aggravé du fait, surtout, que les deux lettres ont été publiées par les deux journaux concurrents et leur ont fourni le prétexte de contester le droit de réclamer seul le titre d'être l'« organe des ouvriers ». Si l'on ajoute l'injure ressentie surtout par Charnier, qui avait de toute évidence un caractère difficile, ou plutôt un tel sentiment attribué à lui par la rédaction de *Tribune prolétaire* qui a publié sa lettre et a pris sa défense, une question de détail historique s'est transformée en une véritable guerre de rédactions. Les enjeux concernaient non seulement le « vrai » souvenir du mutuellisme mais aussi des grandes questions qui ont semé la division entre ces deux journaux ouvriers dès leur début, la question d'abord de la succession fidèle à *L'Echo de la fabrique*, la question ensuite du moyen d'avancer les intérêts des travailleurs. *L'Indicateur*, partisan de l'association fouriériste, a exprimé son grief que son concurrent *Tribune prolétaire*, à la manière de son prédécesseur *L'Echo des travailleurs*, n'a « cherché qu'à jeter la division parmi nous et à nuire à nos entreprises de réforme commerciale, à faire croire que la neige est noire et leur journal de bonne foi ». ⁷¹

Le souvenir de 1831 à 1834 a été évoqué à partir de 1840 dans les journaux populaires de l'époque. C'était par moyen indirect, dans un article de *L'Echo de la fabrique de 1841*, par exemple, dont la cible était *Le Courrier de Lyon* pour avoir dépeint les habitants des quartiers des canuts, rassemblés en foule, d'une façon indigne. Par un tel reportage ce dernier journal « se sent de son origine, et l'on dirait que pour lui AVRIL n'a pas été une revanche suffisante de NOVEMBRE ». ⁷² Tout autrement *Le Peuple souverain* a fait son appel aux citoyens électeurs d'être digne de leur héritage en passant au scrutin pour choisir leur Conseil municipal, en leur rappelant : « Lyon aura prouvé à la France que ce n'était pas pour rire que ses enfants ont combattu en novembre 1831 et en avril 1834, et que, républicains à cette époque, les Lyonnais ne sont nullement dégénérés aujourd'hui ». ⁷³ Certains journaux ont solennisé leur souvenir en portant au-dessous ou au-dessus du titre du journal, la devise « Vivre en travaillant ». C'était le cas des journaux *L'Echo de la fabrique de 1841* et *La Tribune lyonnaise*. Mais il était surtout pendant les années 1840 avant la Révolution de 1848 que des articles de fond renvoyaient aux événements et encore plus aux sens des engagements mutuellistes de l'époque des révoltes des canuts. *L'Echo de la fabrique de 1841* a publié un « Discours prononcé dans une loge mutuelliste » que les rédacteurs du journal ont trouvé « par hasard en fouillant dans nos papiers ». Plein de réflexion sur les sources et les perspectives de l'association mutuelliste à l'époque de sa constitution, ce rappel des idées et des sentiments des fondateurs devait avoir une actualité pour les lecteurs du journal, malgré son désaveu de n'avoir d'autre motif de publier le discours « qu'à titre de document historique ». ⁷⁴ Dans la même année le rédacteur de *L'Echo des ouvriers* a élaboré ses « Souvenirs et impressions du mutuellisme » dans l'endroit réservé au feuilleton. Témoin des

⁷¹ Pour le commencement du débat au sujet de la fondation du mutuellisme, voir l'extrait de la lettre de Charnier à la *Tribune prolétaire*, *Tribune prolétaire*, Deuxième année No. 16, le 19 avril 1835, page 3 et Un Solitaire de la Montagne à M. le Rédacteur de l'*Indicateur*, *L'Indicateur*, Première année No. 32, le 26 avril 1835, page 3. Pour l'aggravation de la contestation et l'engagement des journaux, voir surtout : lettre de Ph. Daverede à Monsieur le rédacteur, Croix-Rousse, le 15 mai 1835, suivie par le commentaire du rédacteur, *L'Indicateur*, Première année No. 35, le 17 mai 1835, page 2 ; *Tribune prolétaire*, Deuxième année No. 2- (21 ?), le 24 mai 1835, pages 2 à 3.

⁷² « *Le Courrier de Lyon* agent provocateur », *L'Echo de la fabrique de 1841*, Quatrième année No. 69, le 15 juillet 1844, page 1.

⁷³ « Lyon, 31 mai 1848 – Aux Electeurs », *Le Peuple souverain*, No. 56, le 1 juin 1848.

⁷⁴ « Discours prononcé dans une loge mutuelliste », *L'Echo de la fabrique de 1841*, Première année No. 4, le 31 octobre 1841.

événements et de la communauté de sentiments qu'il racontait, il a fait plus qu'une commémoration. Son témoignage était en même temps une analyse des sources des défaillances des mutuellistes et une leçon pour leurs successeurs, lecteurs du journal. « Les résultats de tous ces écarts, de toutes ces erreurs, sont un enseignement précieux qui ne doit pas s'oublier ; les leçons du passé doivent être la règle de l'avenir ».⁷⁵

A suivre : le souvenir vécu par la recherche de la « vraie » succession à *L'Echo de la fabrique*

A suivre : Association – idées, tentatives, critiques, liaisons avec les journaux. Bureau d'indicateur, entreprise coopérative Derrion v. entreprise Buchezienne (Maison centrale), cercles littéraires et industriels, l'organisation du travail, Fourierisme, clubs et associations fraternelles

A suivre : Le Journal et sa Vocation : contenu et format du journal (comparaison avec *L'Echo de la fabrique* et l'évolution du contenu à la suite de *L'Echo*), Conseil des Prud'hommes et le journal comme « Neuvième Prud'homme », Economie sociale, lettres au rédacteur, la fabrique et la mission du journal par rapport à elle.

⁷⁵ « Souvenirs et impressions du mutuellisme », *L'Echo des ouvriers*, Deuxième année No. 23, juin 1841, pages 1 à 2.